

**COMPTE RENDU**  
**de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de MOUEN**  
**DU MARDI 03 SEPTEMBRE 2013**

*Convocation du 29 août 2013*

L'an deux mil treize et le trois septembre, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. OGIER Hubert, Maire.

**Présents** : Mme FARCY Annick, M. TOURGIS Lionel, M. VINCENT Maurice (adjoints).  
M. LOYANT Jean Marie, M. DEBACKER Pascal, Mme HAMON Carole, M.GOUET Jérôme, Mme GODEFROY Renée, Mme MARIE ROSALIE Christelle, M. BOSSIERE Georges, M. MOREAUX Jean Marie,  
Absente non représentée : Mme LE GAL Gaëlle (excusée).

M. GOUET Jérôme est nommé secrétaire de séance.

*Le compte rendu de la séance du 2 juillet 2013 est adopté à l'unanimité des membres présents.*

**COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE**

**Urbanisme**

Depuis la séance précédente :

- Quatre déclarations de travaux ont été déposées (abri de jardin, aménagement de combles, division parcellaire, rénovation de 2 fenêtres),
- Deux certificats d'urbanisme ont été délivrés,
- Trois permis de construire ont été déposés (aménagement d'un bâtiment agricole en logement, extension d'une habitation et construction d'une maison d'habitation).
- Deux DIA ont été signées (parcelles ZE 50 et AC 183 P 185 P) ; pas d'exercice du droit de préemption.

**INFORMATIONS CACLM**

**Retour de compétence Voirie**

La 1<sup>ère</sup> proposition de répartition du budget dédié à la voirie entre les 3 communes est une répartition en fonction du nombre d'habitants sur chaque commune pour le fonctionnement et une moyenne des dépenses des 3 derniers exercices pour l'investissement. Pour la commune de Mouen, cela ferait un retour financier à hauteur de 250 K€ au titre du fonctionnement et 110 K€ au titre de l'investissement.

En faisant abstraction des montants, les règles retenues ne sont pas équitables pour assurer un service équivalent dans chaque commune. Une clé de répartition en fonction de la surface de la voirie qui dessert chaque commune est plus pertinente et incontestable quant à la répartition du budget lié à la compétence voirie entre Caen la Mer et Mouen.

Prochaine réunion de la CLECT : 12/09/2013.

**QUESTIONS COMMUNALES**

**Motion sur le devenir de la zone d'activités des Rives de l'Odon**

Le projet de zone commerciale est en train d'être enterré au profit d'un projet de plateforme située actuellement sur Carpiquet et qui serait transférée sur le Parc d'Activités Economiques « Les Rives de l'Odon ».

Le conseil municipal se positionnant dès à présent contre un tel projet.

### **Acquisition de la parcelle AC 204 par la commune**

Il est convenu avec le propriétaire que l'acquisition de la parcelle AC 204 (20 m<sup>2</sup>) se fasse à titre gratuit. En échange, la commune prend à sa charge le déplacement des compteurs d'eau et d'EDF, la construction d'un mur de séparation et les frais de notaire.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

### **Convention de partenariat entre la BDP et la commune**

La convention de partenariat étant arrivée à échéance, il est proposé de renouveler la convention pour 3 ans.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

### **Paiement des indemnités de transport aux bénévoles de la bibliothèque municipale**

Adopté à l'unanimité des membres présents.

### **Modification des régies – Création d'une nouvelle régie et nomination d'un régisseur et d'un régisseur adjoint**

Il est proposé au conseil municipal la suppression des 2 régies existantes (garderie et salle polyvalente) et la création d'une régie municipale globale. Ainsi, cela évitera de repasser devant le conseil municipal à chaque prestation ajoutée qui serait payée via la régie.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

### **Attribution d'une subvention à l'association de football de Mouen**

Afin de permettre à l'association de football de Mouen de redémarrer dans les meilleures conditions possibles, il est proposé au conseil municipal de voter une subvention complémentaire de 450.00 € qui permettra de payer les assurances du club etc ...

Adopté à l'unanimité des membres présents.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Clos du Commerce**

Fin du retour de l'appel à concurrence : vendredi 13/09/2013.

Afin de statuer sur le choix des entreprises suite à la consultation « bâtiment » pour le Clos du commerce, le conseil municipal sera convoqué le 17/09/2013. Actuellement, les 1<sup>ers</sup> retours laissent prévoir un surcoût par rapport aux estimations initiales.

### **Rentrée scolaire 2013/2014**

Enfants inscrits en maternelle : 43

Enfants inscrits en primaire : 82

Soit 125 élèves.

Enfants inscrits à ce jour aux activités périscolaires : 96

Pour rappel, les activités périscolaires pour l'élémentaire sont au nombre de 5 : Danse, Musique, Théâtre, Pilates et jeux de société si besoin.

Maternelle : divers et musique.

Fournisseur de repas = Scolarest

### **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2012**

A disposition pour consultation en mairie.

**Dérogation scolaire** pour un enfant né courant avril 2011 refusée. Le conseil ne souhaite pas déroger à sa décision prise le 5 février 2013.

***Monsieur le Maire déclare la session close. La Séance est levée à 23 heures  
La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 17 Septembre 2013 à 20 h30.***